

Santé et coopération

Santé et coopération transfrontalière: la Grande Région, terrain d'expérimentation propice

Enjeu majeur des décennies à venir, les politiques de santé et d'accès aux soins devront prendre davantage en considération les opportunités et les défis de la région transfrontalière.



Tilly Metz, Philippe Roux, Eva Cornette et Pitt Bach ont abordé cette thématique lors d'une conférence, le 9 novembre. © PHOTO: Megane Kambala

12:24

«La santé nous concerne tous et ne devrait pas avoir de frontières.» C'est par ces mots que s'est ouverte la conférence dédiée à l'accès transfrontalier à la santé organisée par le Parlement européen à Esch-sur-Alzette le jeudi 9 novembre. Il faut dire qu'avec ses près de 12 millions d'habitants, la Grande Région constitue le parfait exemple des enjeux sanitaires de part et d'autres des frontières. Et ils sont nombreux.

[Lire aussi :](#)

[«En santé, la Grande Région doit devenir exemplaire»](#)

À commencer par [le vieillissement de la population](#) et la nécessité de renforcer l'attractivité des métiers du soin, sachant que pour le Luxembourg, 62% du personnel du secteur est frontalier... Une étude présentée par France Stratégie à l'occasion de la conférence organisée par Luxembourg Stratégie à Belval le 26 septembre dernier a d'ailleurs démontré que ces thématiques affecteraient le plus

les transformations du marché du travail en France dans les prochaines années, loin devant la transition climatique et la transition numérique. Et que ces besoins devraient continuer de croître significativement.

Raison pour laquelle les pénuries de personnel médical qui ont actuellement des conséquences inquiétantes en France et qui [n'épargnent pas la Moselle voisine](#) est un sujet qui devrait préoccuper le Luxembourg. Le risque est en effet qu'à terme, il émerge toujours plus d'opinions de moins en moins favorables à la mobilité transfrontalière des actifs dans le secteur médical et que de plus en plus de personnes ayant besoin de soins traversent l'une ou l'autre frontière en fonction des disponibilités de médecins ou de spécialistes...

Plusieurs cas concrets sans solutions immédiates

Côté citoyens, la question de la santé est d'ailleurs prépondérante si l'on en croit les observations faites par Eva Cornette, chargée de mission pour le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) Alzette Belval. L'un des questionnaires soumis à des résidents et des habitants frontaliers a permis de faire remonter plusieurs cas pratiques récurrents, qui pourraient être résolus à grands renforts de collaboration transfrontalière.

[Lire aussi :](#)

[Des juristes pour abolir les frontières en matière de santé](#)

Ainsi, il apparaît que le suivi médical et l'hospitalisation à domicile des résidents français ayant bénéficié de soins au Luxembourg ne soient pas possibles, car non couverts par la CNS. Une situation possible malgré l'existence de la directive européenne 2011/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 prévoyant la mise en place des soins transfrontaliers pour les ressortissants de l'UE...

Le Luxembourg est un petit pays, et pourtant on sent une sorte de concurrence qui n'a pas lieu d'être entre les hôpitaux, là où il faudrait tendre vers plus d'unité pour le bien des patients.

Pitt Bach

OGBL

Car dans les faits, celle-ci ne s'applique pas «aux services de soins de longue durée jugés nécessaires pour permettre à la personne qui a besoin de soins de vivre aussi pleinement que possible et de la manière la plus autonome possible»...

Pour y remédier, le GECT préconise notamment [l'adaptation d'accords spécifiques](#) pour répondre aux besoins de soins transfrontaliers dans la région et la numérisation et le partage des dossiers médicaux. Mais le cas pratique le plus intrigant reste la mise en place d'un centre de soin transfrontalier, avec le projet porté par la maire de la ville d'Audun-le-Tiche. En substance, il s'agirait de faire intervenir des médecins du Luxembourg dans la maison de santé prévue, en plus des praticiens français qui y seraient également de garde.

[Lire aussi :](#)

[Se soigner au Luxembourg sera bientôt plus facile pour les Belges](#)

Une entreprise qui aurait le mérite de répondre aux besoins de frontaliers étant dans tous les cas tous affiliés à la CNS pour la plupart, car travailleurs au Luxembourg. Cependant, l'écart de rémunération entre les tarifs français et luxembourgeois pose sur la table l'épineuse question de la fiscalité et des accords nécessaires en la matière. «Pour réaliser cela, il faudra de la volonté politique des deux côtés de la frontière», lancera d'ailleurs quelqu'un dans l'assistance, suscitant l'approbation générale.

Indispensable volonté politique

Une volonté politique reprise par Pitt Bach, secrétaire central du Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL. Selon lui, il convient avant tout d'améliorer la situation nationale sur la question des soins et du système de santé. «Le Luxembourg est un petit pays, et pourtant on sent une sorte de concurrence qui n'a pas lieu d'être entre les hôpitaux, là où il faudrait tendre vers plus d'unité pour le bien des patients.»

[Lire aussi :](#)

[Doctena a 10 ans: «Nous avons l'ambition de nous développer pendant au moins dix ans de plus»](#)

Ont notamment été pointés du doigt les différents systèmes d'exploitation propres à chaque établissement, rendant les échanges plus compliqués pour les dossiers médicaux. «Il faudrait aussi évoluer vers une plus grande salarisation des médecins, qui sont pour la plupart des indépendants au sein des hôpitaux, mais surtout, il faut absolument proposer à la fois de meilleurs salaires et un cadre de travail sécurisant pour prévenir l'épuisement professionnel.»

Il n'y aurait qu'à partir de là qu'une réelle synergie serait possible avec d'autres acteurs de la Grande Région, avec, par exemple; la création d'écoles transfrontalières. Une initiative symbolique pouvant prouver la volonté de coopération, car il faudra, dans tous les cas, nouer des partenariats pour s'assurer que suffisamment de personnes soient formées dans ces métiers dans les régions voisines. Des manœuvres qui auront un coût et qui nécessiteront d'importants efforts pour entretenir des relations de confiance avec les pays et les territoires voisins.

[Lire aussi :](#)

[La santé au Luxembourg en dix chiffres](#)

«Nous sommes la zone d'expérimentation idéale, nous devons tous nous assoir ensemble, trouver des solutions et surtout, les appliquer!»

Les zones d'accès aux soins transfrontaliers: une solution de court terme?

Présents également en tant qu'intervenants lors de la conférence de ce jeudi soir, Tilly Metz, eurodéputée déi gréng, et Philippe Roux de la direction générale de la Santé au sein de la Commission européenne, n'ont pu qu'acquiescer face à l'ensemble des problématiques soulevées.

Leurs interventions respectives se sont également rejointes sur l'avenir en matière de santé numérique. À terme, une uniformisation est à attendre pour le partage des dossiers médicaux au sein des États membres de l'UE, même si cela pose aussi «la question de la sécurité de ces données très sensibles».

[Lire aussi :](#)

[L'accord-cadre en matière de soins entre la Belgique et le Luxembourg enfin signé](#)

Ils ont toutefois tenu à rappeler qu'il ne fallait pas oublier que l'Europe est à l'œuvre et fait beaucoup, en témoigne d'ailleurs le budget de 77 millions d'euros alloués à la santé cette année. Présent dans le public, Henri Lewalle, coordinateur de l'Observatoire européen de la santé transfrontalière, a, pour sa part, souligné le possible recours aux zones d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST), comme cela existe entre la France et la Belgique, en tant que solution possible et à prendre à court terme.

En bref, l'objectif principal de ces zones est d'améliorer les conditions d'accès aux soins pour les populations frontalières. Pour ce faire, les modalités administratives et financières de prise en charge des patients dans les établissements hospitaliers de part et d'autre de la frontière ont été simplifiées. Un joker à déployer sur l'ensemble du territoire de la Grande Région, en attendant une plus grande concertation des élus en matière de questions socio-fisco-administrativo-réglementaires...

[santé](#)